

# Projet ECOFAC VI – Congo 2019 - 2023

Principaux résultats et leçons tirées des activités  
des extrants 1 et 3



Photos A. Trégourès, sauf si mention spécifique

© P. Tekriwal



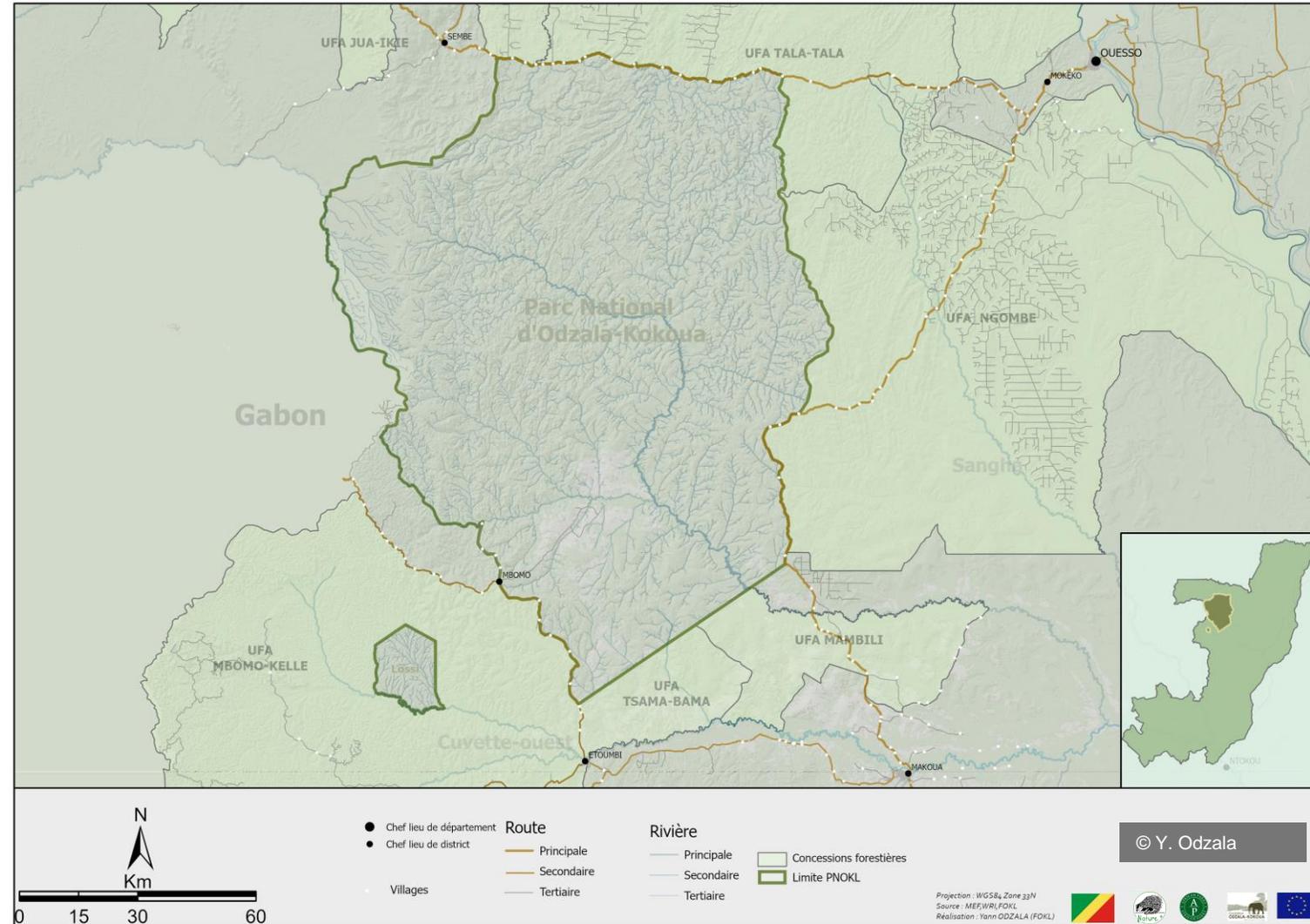
# Sommaire

1. Présentation des villages périphériques
2. Le projet et les partenaires impliqués
3. Principaux objectifs atteints par le projets concernant les communautés
4. Résultats par extrant et activités
5. Autres appuis de Nature + menés hors Ecofac
6. Quelles suites au projet Ecofac ?
7. Documents à consulter



# 1. Les villages... (1/2)

- **54 villages, 12 000 habitants estimés (hors centres urbains)**
  - Populations locales: 9 groupes ethno-linguistiques différents
  - Populations autochtones : 6 groupes distincts
- **Principales activités économiques**
  - Dans les villes, du petit business et commerce de produits agricoles (manioc essentiellement) ainsi que divers emplois informels ;
  - Dans les villages, une grande différence entre les différents secteurs :
    - **Nord** : production de cacao sur de vieilles cacaoyères (>60 ans). Commerce important de viande de brousse du fait de la proximité à la ville de Ouessou et de la frontière avec le Cameroun. De façon plus marginale, récolte et vente de mangue sauvage et plantain. Peu de conflits hommes-faune (gorilles essentiellement) ;
    - **Sud** : production de manioc, plus rarement de maïs et arachide. Proche de la frontière avec le Gabon, la jeunesse est très impliquée dans de l'orpaillage artisanal. La mauvaise condition des routes limite le commerce de produits périssables. Forte recrudescence de conflits avec les éléphants ces dernières années ;
    - **Est** : pêche le long de la rivière Mambili. Très peu d'agriculture au nord est, du fait des conflits avec les éléphants.



# ... et leurs contraintes (2/2)

## **Conflits Hommes-faune**

**37/54** villages actuellement impactés par la présence d'éléphants et gorilles (dévastations de plantations de manioc, cacaoyers et plantain notamment, quelques cas de prédation de bétail et d'agression sur l'Homme).

Le nombre de conflits est en constante augmentation depuis 2018, date à partir de laquelle les dévastations étaient systématiquement recensés.

## **Manque d'infrastructures sociales**

Seulement 9 écoles primaires, 2 collèges, aucun lycée dans les villages immédiatement périphériques. En moyenne, 2 enseignants sur 3 ne perçoivent aucun salaire et travaillent de manière volontaire.

Seulement 4 des 33 villages immédiatement en périphérie du parc ont accès à l'eau potable.

Les centres de santé sont trop peu nombreux et souvent non-approvisionnés.

## **Manque d'opportunités économiques**

Peu d'acteurs économiques, peu de liens entre les villages et les marchés urbains, pas d'acteurs impliqués dans la transformation de produits agricoles.

Agriculteurs avec de faibles capacités d'investissement, se tournant vers la chasse pour couvrir les besoins d'urgence.

Emplois essentiellement informels, peu qualifiés et peu rémunérateurs.

## **Superpositions d'usage des terres**

Quelques activités intégrées dans le plan de gestion du parc grâce aux données de cartographie sociale (accès aux anciens villages abandonnés et cimetières, étangs de pêche, vergers, ...),

mais de nombreuses activités commerciales en expansion

(extension de la pratique de la chasse commerciale, de l'orpaillage artisanal et semi-industriel, de la pêche commerciale, du trafic de faune).





## 2. Principaux objectifs du projet ... (1/2)

- Mieux associer les villages périphériques à la gestion des ressources du Parc ;
- Appuyer le développement de projets de développement et d'activités socio-économiques durables et répondant aux besoins prioritaires des populations ;
- Améliorer et renforcer les infrastructures et le personnel pour une gestion effective et durable des ressources du Parc ;
- Stabiliser et accroître la densité de faune grâce aux efforts de lutte anti-braconnage ;
- Assurer l'auto-suffisance financière du Parc et le développement économique des communautés périphériques à travers le développement d'un secteur touristique communautaire ;
- Compléter le suivi écologique dans le parc à travers différentes études et recherches.



# ... et leur répartition entre partenaires et extrants (2/2)

- **Une mise en œuvre partagée entre les partenaires...**

**FOKL & AP**

**Nature +**

Extrant 2:  
L'efficacité des systèmes de gestion du PNOK est renforcée

Extrant 4:  
La structure de gestion du PNOK et son staff sont renforcés.

Extrant 5:  
Les expériences et connaissances sont échangées et capitalisées au niveau régional

Extrant 1:  
Les activités socio-économiques et sectorielles en périphérie du PNOK sont coordonnées de façon intégrée [...]

Extrant 3:  
Les populations riveraines sont davantage associées à la gestion intégrée des ressources naturelles et en tirent un bénéfice durable.

## ... tout en allant au-delà

- Collaboration systématique de Nature + avec le service de Développement Communautaire (DC) et les autres services de la Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL) ;
- Un appui des assistants techniques à toutes les activités du DC, y compris celles n'étant pas sous leur responsabilité ;
- La collaboration entre Nature + et AP dépasse les seules activités du projet et du service.



- ✓ Réduction majeure des conflits entre le parc et les communautés périphériques ;
- ✓ Plus grande professionnalisation des équipes du service de Développement Communautaire ;
- ✓ Avancées majeures dans la structuration d'un tissu d'activités économiques durables sur les 3 secteurs périphériques ;
- ✓ Dynamisation du tissu associatif;
- ✓ Intégration des communautés à un niveau élevé de prises de décision de gestion, par l'intermédiaire de représentants communautaires légitimes et élus démocratiquement ;
- ✓ Mise en œuvre d'un mécanisme de partage des bénéfices issus du tourisme, équitable, transparent, impliquant tous les acteurs concernés et répondant efficacement aux besoins prioritaires identifiés par les communautés ;
- ✓ Accroissement de la coordination et du dialogue entre le parc, ses partenaires et autres parties-prenantes.

### 3. Principaux objectifs atteints par le projet concernant les communautés



4. Résultats par extrant et activité



- **Objectifs de l'Extrant 1**

- Une meilleure coordination entre le Parc et les acteurs périphériques, sur des aspects de conservation et d'appui communautaire;
- Une meilleure compréhension des enjeux de conservation de la part des populations périphériques, autorités des villages, districts et départements concernés;

- **Activités mises en œuvre par Nature +**

- A 1.1 Intégrer les espaces de concertation territoriaux
- A 1.3 Définir les usages des zones d'éco-développement

- **Activités mises en œuvre par APN et la FOKL**

- A 1.2 Comprendre l'occupation du territoire en périphérie du PNOK
- A 1.5 Améliorer la gestion des conflits « Hommes-Faune »

- **Activités mises en œuvre conjointement**

- A 1.4 Sensibiliser les acteurs à la conservation du PNOK

Extrant 1

# A 1.1 Intégrer les espaces de concertation territoriaux

## Résultats et objectifs atteints

- ✓ 1 plateforme de dialogue créée, avec charte signée par l'ensemble des partenaires ;
- ✓ Tenue de deux sessions de la plateforme Nord, établissement d'un programme de travail commun et réunions de suivi trimestrielles.



## Difficultés et améliorations possibles

- Pas de concession aménagée au sud du Parc, partenaires du sud déjà présents au nord = moindre pertinence de la plateforme sud ;  
> *Se limiter à une plateforme de concertation pour l'ensemble du parc ;*
- Peu de responsabilisation du Conseil Départemental ;  
> *1 agent du DC responsable d'assurer les synergies et le suivi du plan de travail ; attribuer des responsabilités aux partenaires.*

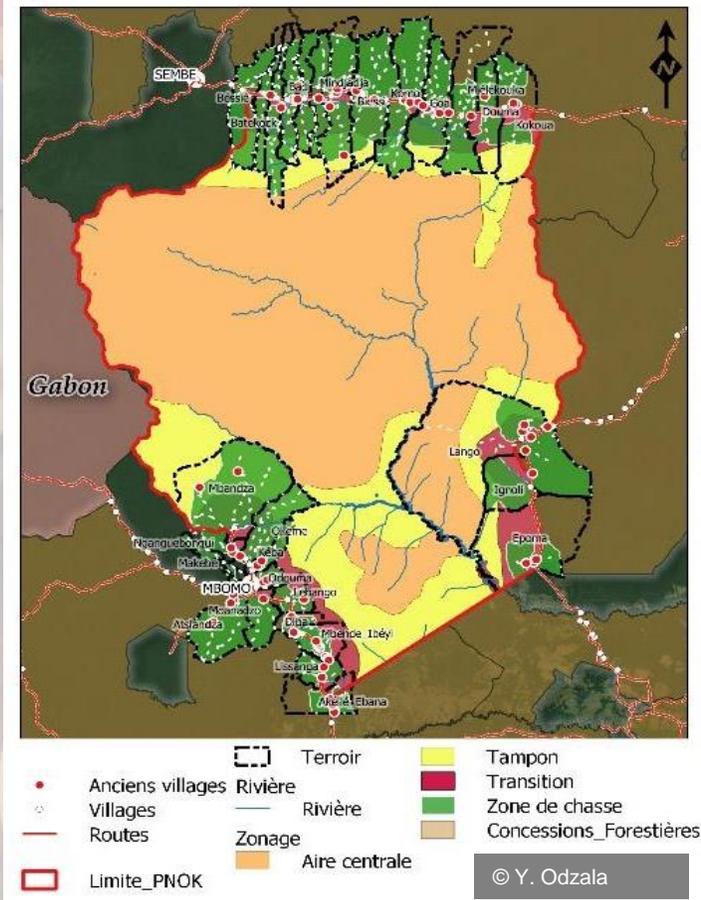
# A 1.2 Intégrer les espaces de concertation territoriaux

## Résultats et objectifs atteints

- ✓ **33/33** localités en contact direct avec le parc ont été cartographiées participativement. Les cartes sont affichées et disponibles au village ;
- ✓ Toutes les données socio-économiques de ces villages sont à jour ;
- ✓ **142** membres des communautés ont été initiés à l'utilisation du GPS et à la prise des données sur le terrain

## Difficultés et améliorations possibles

- Sites culturels et religieux difficiles à identifier (méfiance de la part des populations autochtones) ;
- Activité réalisée sur un très longue période (> 2 ans), du fait du nombre limité de techniciens cartographes et de la diversité des activités sur lesquelles ils étaient impliqués.



# A 1.3 Définir les usages des zones d'éco-développement (1/1)

## Résultats et objectifs atteints

- ✓ Intégration des résultats de la cartographie participative dans le plan d'aménagement du PNOK, avec la possibilité d'accorder l'accès à la zone tampon pour la réalisation d'activités spécifiques ;
- ✓ 1 modèle général de protocole d'accord pour l'accès à la zone tampon, testé et adapté au contexte spécifique de la pêche à l'écope (sud du parc).

## Difficultés et améliorations possibles

- Retards liés au délai d'obtention de données socio-économiques lors de la réalisation de la cartographie participative ; activité à poursuivre sur financements complémentaires.



# A 1.4 Sensibiliser les acteurs à la conservation du PNOK (1/2)

## Résultats et objectifs atteints

- ✓ 1 plan de sensibilisation produit et revu annuellement, identifiant des thématiques d'intérêt pour chacun des services du parc ;
- ✓ Organisation de **9** événements festifs à l'occasion de journées internationales (journée de l'arbre, du pangolin, des forêts, ...), impliquant plus de **2 600** personnes, et production de fiches pédagogiques liées à chaque thématique ;
- ✓ Réalisation de **74** projections documentaires et **265** réunions de sensibilisations (ouverture/fermeture de la chasse, rôles d'une aire protégée, droits des populations autochtones, thématiques diverses liées à l'environnement...);
- ✓ Production de **24** émissions de radio, diffusées mensuellement ainsi que **5** vidéos, permettant de communiquer sur les enjeux de conservation, les activités du parc ainsi que les activités du service de développement communautaire ;
- ✓ Production d'1 brochure de présentation du parc et des différents services, distribuée aux autorités locales lors de l'organisation de visites du parc.



## A 1.4 Sensibiliser les acteurs à la conservation du PNOK (2/2)



© J. Eriksson



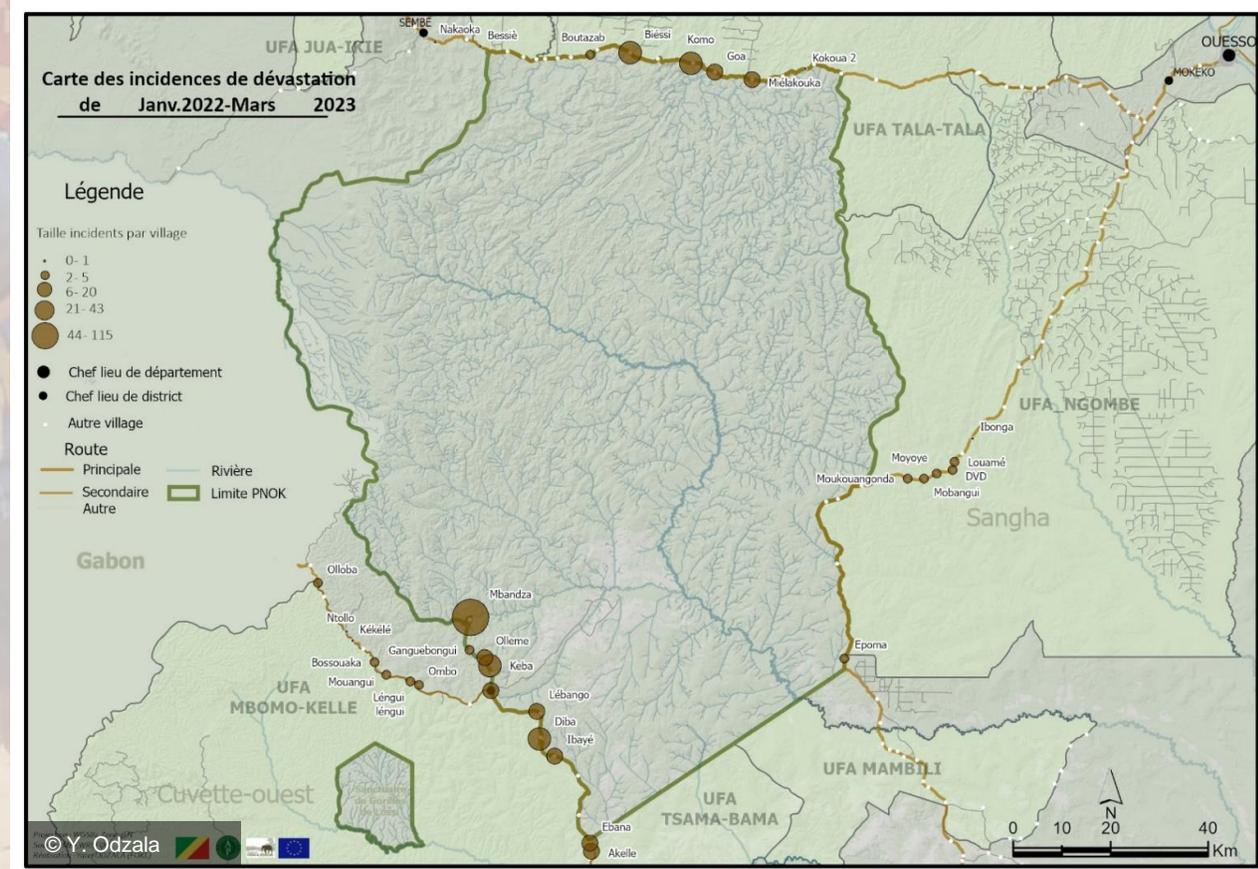
### Difficultés et améliorations possibles

- Portée limitée des ondes radio, nombre d'auditeurs allant décroissant ;  
> Remplacer la diffusion radio par l'utilisation « d'audio-books », distribués dans les villages et régulièrement rechargés avec de nouvelles productions audio.
- Dans les villages, « fatigue » liée à la multiplication de réunions de sensibilisation ;  
> Coupler les activités de sensibilisation à des activités « pratiques » (clinique mobile, appui technique lié à une AGR, ...)  
  
> Réduire les thématiques et le nombre de visites, augmenter leur durée, associer d'autres services du parc afin d'augmenter leur portée (missions conjointes avec le service Surveillance lors de la fermeture de la chasse, avec le service Suivi et Monitoring lors d'inventaires, ...)

# A 1.5 Améliorer la gestion des conflits hommes-faune (1/3)

## Résultats et objectifs atteints

- ✓ Mise en place d'une stratégie sur 3 niveaux :
  - ✓ Des solutions à court terme : récolte systématique de données pour améliorer la compréhension de la situation, prise en charge des dévastations (système d'assurance par superficie dévastée) ;
  - ✓ Des appuis à moyen terme : mise en place de mesures de protection des champs, appuis à la surveillance continue, lobbying auprès des administrations locales et nationales, appuis à la récolte de données par l'administration, accompagnement de la procédure de transmission des constats ;
  - ✓ Des réflexions à long terme : mise en place d'activités alternatives, d'un plan d'utilisation des terres, ...
  
- ✓ De nombreuses méthodes de protection des cultures ont été testées :
  - ✓ Et approuvées : barrières à piment, équipes d'intervention communautaire, surveillance continue des champs ;
  - ✓ Et considérées comme inefficaces : barrières de ruches, barrières strobolights,
  - ✓ Dont l'expérience est encore en cours : construction de zones agricoles protégées (via barrière électrique de 25km<sup>2</sup> autour de Mbomo, ou via la création de tranchées), barrière à tissus de piment.



# A 1.5 Améliorer la gestion des conflits hommes-faune (2/3)



## Difficultés et améliorations possibles

- De nombreuses limites à la prise en charge par l'Etat des dégâts dus aux dévastations :
  - absence de certains décrets d'application ;
  - faible prise en charge des agents de l'Etat lors des missions de suivi ;
  - complexité de la procédure d'acheminement des procès verbaux de constat de dévastation ;
  - Budget de l'Etat bien trop faible pour compenser efficacement les dévastations ;
- Ces limites font porter sur le parc la frustration de victimes non-indemnisées par l'Etat ;
- Les dévastations accentuent les actes de braconnage (pièges à éléphant, abattage de hyènes) et accentuent la précarité alimentaire des populations rurales et urbaines (déplacement/éloignement des zones de production, augmentation des prix des denrées agricoles) ;
- Les solutions les plus prometteuses nécessitent une solidarité et un investissement important en temps de la part des communautés, en particulier dans le cadre de la gestion d'une barrière électrique.

# A 1.5 Améliorer la gestion des conflits hommes-faune (3/3)

## 1. Adhésion à l'assurance (début d'année uniquement)

- Paiement de **2 500F** par assuré
- Mesure de la superficie du champ

## 2. Prises de données de dévastation (2 missions par mois)

- Par le parc : mesure de la superficie dévastée
- Par l'administration locale (avec appui logistique du parc) : décompte du nombre de pieds détruits

## 3. Transmission des constats de dévastation

- Responsabilité du chef de secteur agricole : original envoyé à la Sous-préfecture, ampliation à la Direction Départementale de l'Agriculture

## 4. Compensations annuelle réalisée par le parc en cas de dévastation

- Plus de 50% du champ dévasté : compensation maximale, soit **200.000F/ha** de plantation
- Entre 25% et 49% de la superficie totale dévastée :  $\frac{1}{2}$  de la compensation maximale, soit **100.000F/ha** de plantation
- Entre 10% et 24% de la superficie totale dévastée :  $\frac{1}{4}$  de la compensation maximale, soit **50.000F/ha** de plantation
- < 10% de la superficie totale dévastée: **10.000F/ha** par hectare de plantation
- Pas de dévastation : **0 FCFA**

## 5. En parallèle, appui du processus de dédommagement de l'Etat

- Accompagnement au montage des dossiers d'indemnisation des dévastations ;
- Appui à la prise de données de dévastations par les services agricoles et forestiers ;
- Organisation d'ateliers de présentation des activités de la composante « conflits hommes-faune », lobbying des représentants communautaire auprès des ministères en charge.

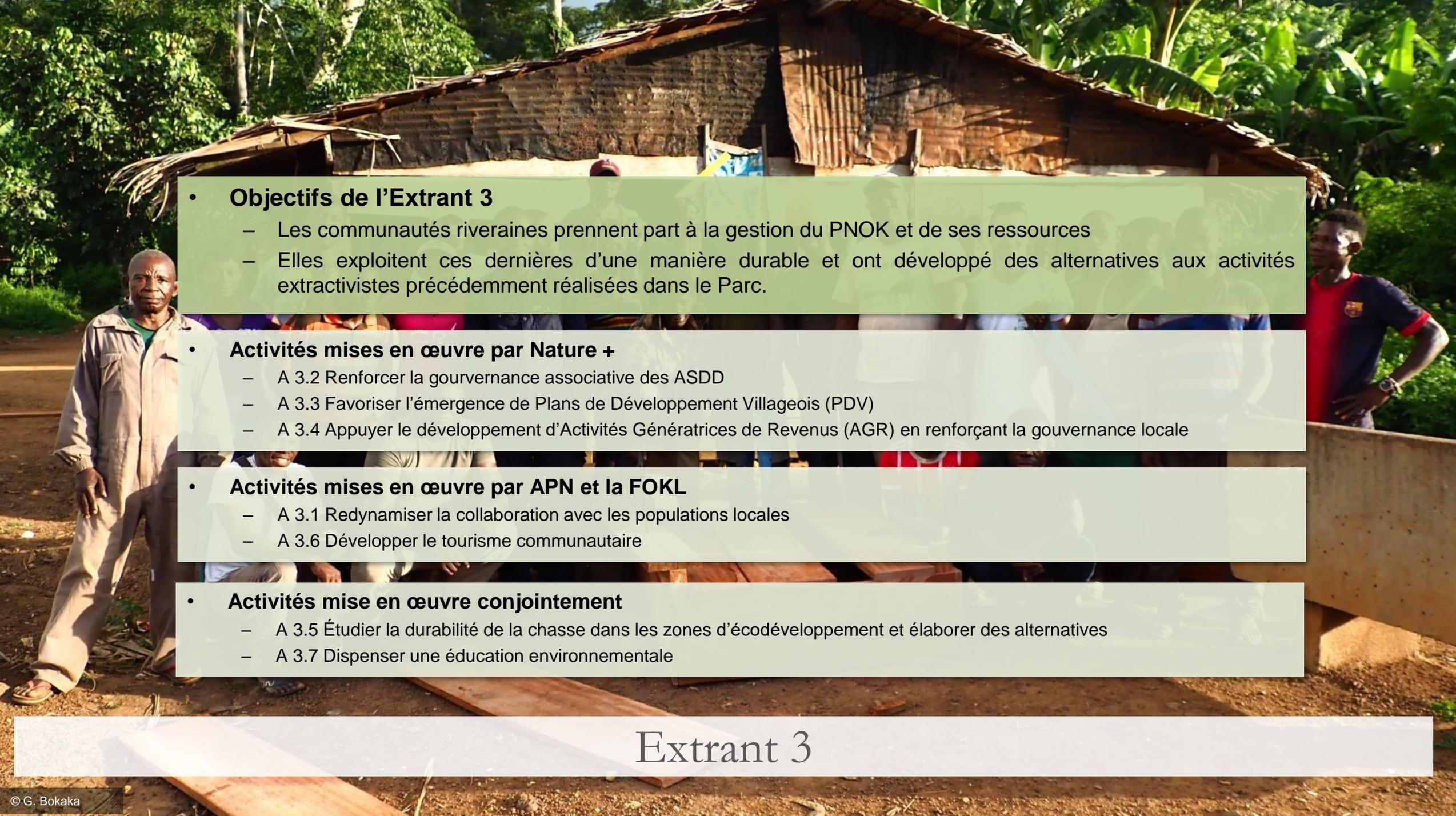
## Focus sur le mécanisme de compensation (assurance dévastation)

### ✓ Quelques avantages :

- ✓ Apporte une réponse rapide auprès de populations touchées par des conflits hommes-faune (CHF), en particulier là où aucun autre moyen de répulsion n'est disponible ;
- ✓ Les compensations, effectuées 2 fois par an, sont facteur d'apaisement des relations avec les villages ;
- ✓ Les autorités locales, impliquées à plusieurs niveaux, sont satisfaites de ce mécanisme ;
- ✓ La récolte de données par superficie réduit la nécessité d'effectuer le constat immédiatement après la dévastation.

### ▪ De nombreuses limites :

- Coût extrêmement élevé des compensations (>40k\$/an) et en constante augmentation, limitant d'autant les efforts investis dans la recherche de méthodes de répulsives ;
- Récolte de données de dévastation très consommatrice en temps et ressources humaines ;
- Diminution des pratiques de protection des cultures chez les personnes assurées ;
- Risques de falsification de données et de détournement des sommes prévues pour le dédommagement des cultures ;
- Les délais de dédommagement sont sources de frustration ;
- Le système incite les agriculteurs à se tourner vers le parc, en particulier s'ils ne sont pas assurés, alors que la compensation des dommages aux cultures reste en principe une responsabilité de l'Etat.



- **Objectifs de l'Extrant 3**

- Les communautés riveraines prennent part à la gestion du PNOK et de ses ressources
- Elles exploitent ces dernières d'une manière durable et ont développé des alternatives aux activités extractivistes précédemment réalisées dans le Parc.

- **Activités mises en œuvre par Nature +**

- A 3.2 Renforcer la gouvernance associative des ASDD
- A 3.3 Favoriser l'émergence de Plans de Développement Villageois (PDV)
- A 3.4 Appuyer le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) en renforçant la gouvernance locale

- **Activités mises en œuvre par APN et la FOKL**

- A 3.1 Redynamiser la collaboration avec les populations locales
- A 3.6 Développer le tourisme communautaire

- **Activités mise en œuvre conjointement**

- A 3.5 Étudier la durabilité de la chasse dans les zones d'écodéveloppement et élaborer des alternatives
- A 3.7 Dispenser une éducation environnementale

## Extrant 3

## A 3.1 Redynamiser la collaboration avec les populations locales (1/1)

### Objectifs atteints

- ✓ 1 véhicule équipé pour la prise en charge de premiers soins (détection et soin de paludisme léger, infections cutanées, déparasitage, etc).
- ✓ 3 159 patients soignés par la clinique mobile du parc, lors de 38 missions.

### Difficultés et améliorations possibles

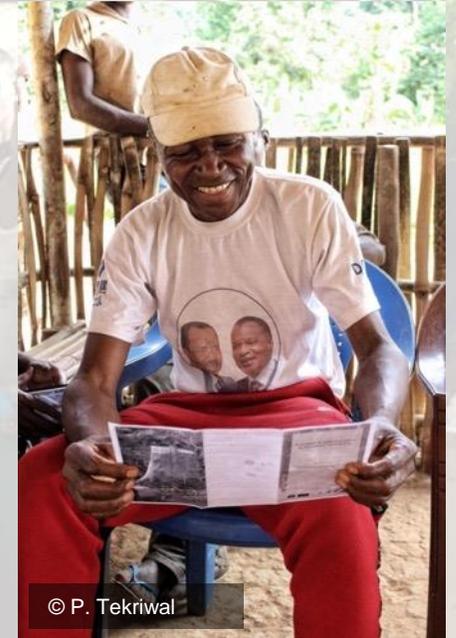
- Faible nombre de centres de santé; peu d'entre eux correctement approvisionnés ;
- L'essentiel des patients se présentant auprès des infirmiers nécessiteraient une prise en charge plus poussée, ce que la clinique mobile ne peut offrir.



## A 3.2 Renforcer la gouvernance associative des ASDD (1/3)

### Résultats et objectifs atteints

- ✓ Rédaction d'1 diagnostic, 1 stratégie de redynamisation des ASDD, 1 plan de formation composé de **22 modules**, production de 4 posters, 1 émission de radio et 1 courte vidéo ;
- ✓ Une équipe de 4 animateurs a été recrutée à temps plein pour la réalisation de formations : **195** formations réalisées auprès de 69 ASDD, impliquant un total de **2 176** personnes ;
- ✓ **2 représentants communautaires** ont systématiquement participé aux différents Conseils d'Administration de la FOKL ; autonomisation progressive des représentants, amélioration de la procédure de remontée d'information des villages vers le CA ; introduction de **2 suppléants** pour assurer une représentation plus équitable entre les différents axes périphériques ;
- ✓ Amélioration de la procédure d'élection afin d'assurer la légitimité des représentants communautaires, de leur donner une plus grande autonomie, d'anticiper les potentiels conflits et de répondre plus efficacement aux besoins des communautés ;



© P. Tekriwal

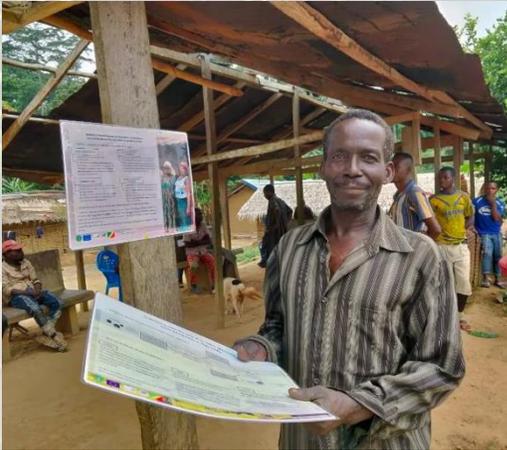


© P. Tekriwal



© C. Ngakosso

## A 3.2 Renforcer la gouvernance associative des ASDD (2/3)



### Difficultés et améliorations possibles

- La multitude de structures de représentation au niveau local (1 ASDD par village, soit 69 ASDD) limite l'accompagnement donné à chacune d'entre-elles, tout en mobilisant des ressources humaines et financières importantes ;
- La remontée d'informations du village au CA est créatrice de conflits :
  - Les représentants ont un positionnement parfois caricatural vis-à-vis des communautés, de manière à limiter les critiques de parti-pris pro-parc : conflits sur-joués, absence d'initiatives afin d'enliser les tensions, doléances irréalisables afin d'accentuer le discours du « Parc ne répondant pas aux besoins primaires des populations », etc ;
  - Le partage des décisions de gestion entre plusieurs « arènes de pouvoir » (dont le CA) limite la portée des orientations données par les représentants ;
  - La procédure de « recueil de doléances » brasse systématiquement les mêmes thématiques et est génératrice de frustrations, les réponses données par l'Unité de gestion du Parc étant jugées insuffisantes par les communautés.

> Supprimer les missions de « recueil de doléances » et les intégrer dans les activités de routine des représentants ;

> Partager la responsabilité des représentant avec les ASDD (rédaction collective du rapport, restitutions faites par chaque ASDD).

# A 3.2 Renforcer la gouvernance associative des ASDD (3/3)



## Focus sur la structuration du Fonds de Développement Local (FDL) de la FOKL

- ✓ Ré-écriture intégrale du protocole de gestion du FDL en l'adaptant à la législation, en impliquant l'ensemble des parties-prenantes concernées ;
- ✓ Rédaction de **29 projets** sur la base de Plans de Développement Villageois (voir dia 23) rédigés par les premiers concernés ;
- ✓ Tenue d'une session pilote du Comité de Gestion du Fonds (sept. 2022) puis de la 1<sup>ère</sup> session officielle (fév. 2023), permettant le financement de **15 projets** (5 d'entre-eux déjà achevés), majoritairement liés à l'accès à l'eau et à l'éducation ;
- ✓ Implication des communautés à un niveau élevé de décisions (présidence rotative, co-signataires, accès au détail des fonds disponibles sur le compte, participation au suivi des projets) ;
- ✓ Mise en place de mécanismes permettant d'assurer la rédaction, validation, mise en œuvre et le suivi des projets ainsi que le partage équitable des bénéfices issus de l'activité touristique.

# A 3.3 Favoriser l'émergence de Plans de Développement Villageois (1/1)

## Objectifs atteints

- ✓ 1 méthodologie et 1 canevas de rédaction de PDV, testé puis amélioré
- ✓ Intégration de la hiérarchisation des besoins, obtenus par les PDV, dans la procédure de soumission de projets auprès du Fonds de Développement Local ;
- ✓ 42 villages et quartiers ont rédigé leur PDV, impliquant 1 749 personnes tandis que 15 ASDD ont vu leur projet financé par le FDL ;
- ✓ Description des modalités d'appropriation et de transmission des espaces-ressources, dans le cadre de l'expérimentation d'un nouveau modèle de foresterie sociale.

## Difficultés et améliorations possibles

- La majorité des besoins prioritaires exprimés par les villageois sont suffisamment évidents pour ne pas avoir besoin de passer par la méthodologie de rédaction des PDV (accès à l'eau, à des infrastructures scolaire, etc) ;
- Dans quelques cas, il y a incohérence entre les besoins prioritaires exprimés et les projets identifiés, ces derniers ne répondant pas aux besoins exprimés.

Annexe 2 : PDV final

République du Congo  
Département : \_\_\_\_\_  
District : \_\_\_\_\_

**PLAN DE DEVELOPPEMENT VILLAGEOIS**

Du village \_\_\_\_\_

Date de signature : \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_\_\_

Période de validité : \_\_\_\_\_

4 ans

Date des révisions : \_\_\_\_\_

1 <sup>ère</sup> révision	2 <sup>ème</sup> révision
____/____/20____	____/____/20____

Facilitateurs  
.....  
.....  
.....

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de l'Union Européenne dans le cadre du projet ECHO/AC 17. Son contenu ne reflète que de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union Européenne.  
Ce Plan de Développement Villageois n'a aucune prétention de concurrence au projet d'élaboration des Plans de Développement Locaux (PDL) des départements concernés par le FDL et sa périphérie. L'échelle de travail n'est pas la même, on peut considérer qu'un PDV précède localement l'impulsion des PDL départementaux. Les actions planifiées dans le cadre de ce processus vont se concentrer sur la planification d'initiatives à l'échelle de chaque village, sachant que la responsabilité de la mise en œuvre revient aux communautés elles-mêmes, avec l'appui de diverses parties prenantes désireuses de soutenir les actions de ce PDL.

1

xv



## A 3.4 Appuyer le développement d'AGR en renforçant la gouvernance locale (1/2)

### Objectifs atteints

- ✓ Rédaction d'une stratégie pour le développement d'AGR en périphérie du PNOK, distinguant **3 piliers** :
  - ✓ Amélioration de filières déjà existantes ;
  - ✓ Développement de filières de niches ;
  - ✓ Initier des modules de formation professionnalisante.
- ✓ Appui à la filière cacao, par l'accompagnement de **41 planteurs** répartis dans 6 villages du nord du parc, lesquels ont produit **80T de cacao** en 2021 ; formations en conduite de plantation, amélioration de la gestion financière des exploitations, essais de transformation (beurre, savon de cacao, fèves caramélisées, poudre).
- ✓ Création de **5 filières** :
  - ✓ Mangue sauvage : **3 groupes** de récolteurs appuyés. Essais de transformation (poudre, savon), acheteurs identifiés et packaging conçu. Apparition de nouveaux intermédiaires, témoin du nouveau dynamisme de la filière ;
  - ✓ Poivre : **17** récolteurs appuyés, issus de 2 villages ; tests de transformation et packaging ;
  - ✓ Maraichage : **24** producteurs formés initialement et **32 volontaires** s'étant ajoutés, dont **14** avec un **bénéfice >100k FCFA/an** (jusqu'à 560k). Accord signé avec un acheteur principal (lodges de CCC), filière presque autonome ;
  - ✓ Arachide & miel : en cours de structuration ; acheteurs identifiés.
- ✓ Lancement d'un projet pilote de « compagnonnage », permettant la formation de **17** jeunes issus de la périphérie, dans différents métiers liés à la conservation ; formation de **10** jeunes femmes en customisation d'accessoires de mode ; début de la structuration d'une boutique d'artisanat à Mbomo.



## A 3.4 Appuyer le développement d'AGR en renforçant la gouvernance locale (2/2)



### Difficultés et améliorations possibles

- Des filières encore grandement dépendantes des appuis du parc ainsi que de la présence de techniciens ;
- Peu d'esprit entrepreneurial, faible éducation financière, peu d'esprit associatif, limitant la rentabilité des activités ainsi que les économies d'échelle ;
- Peu d'intermédiaires permettant d'assurer les 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> transformations, contraignant le parc à investir lui-même dans des machines ;
- L'aval des filières a besoin d'être sécurisé (peu de contrats signés avec des acheteurs, production trop fluctuante, faible visibilité des produits mis en vente).
- Absence de sécurisation foncière des espaces productifs paysans.

## A 3.5 Etudier la durabilité de la chasse dans les zones d'éco-développement et élaborer des alternatives (1/1)



**Derrière la cabosse, le gigot ?**  
Relance cacaoyère et pression de chasse, un point d'attention pour les initiatives d'appui à la filière.  
C. Vermeulen<sup>a</sup>, A. Tréguer<sup>b</sup>, F. Bianchi<sup>c</sup>, G. Gibbon<sup>d</sup>, C. Julvé<sup>e</sup>

<sup>a</sup>Chercheur de l'Unité, Gendreau, Agro-Industrie  
<sup>b</sup>Chercheur à l'Unité  
<sup>c</sup>Chercheur de l'Unité, RDCP  
<sup>d</sup>Chercheur de l'Unité, RDCP  
<sup>e</sup>Chercheur de l'Unité, RDCP

*La cacao-culture est une source de revenus non-négligeable pour certaines communautés en Afrique centrale. Toutefois, l'appui financier nécessaire à certains états de la production peut faire augmenter la pression de chasse, laquelle est toujours vue comme une forme rapide de rentrée financière. Les divers appuis à la filière sont une occasion unique pour se pencher sur les mécanismes de suivi des impacts de cette culture de rente sur l'écosystème, afin de s'assurer que la cacao-culture ne se finance pas par la chasse.*

**La chasse : une pratique locale, des filières organisées**

La chasse dans le bassin du Congo constitue une des principales menaces pour la grande faune mammalienne. Pratiquée à l'échelle du ménage pour l'alimentation, son commerce permet également à de nombreuses personnes de se monétiser pour faire face aux besoins essentiels (scolarité, santé...), qu'ils soient quotidiens (scolarité, transport, ...) ou exceptionnels (santé, cérémonies, ...). Ce commerce se structure en filières organisées à destination des centres urbains en expansion et représente parfois des volumes considérables [1], entraînant des extinctions locales des espèces de grande taille. A ce titre, la chasse fait l'objet d'une grande attention de la part des gestionnaires des aires protégées, qui tentent à la fois de limiter son impact par la lutte anti-braconnage, et à la fois de trouver des activités alternatives génératrices de revenus.

**La place importante du cacao dans les activités génératrices de revenus**

Les activités alternatives génératrices de revenus développées en périphérie des aires protégées comptent quelques secteurs classiques, parmi lesquels on peut citer l'apiculture, le maraîchage, la foresterie communautaire...

Ces activités ne sont pas toujours faciles à faire émerger, car elles supposent la maîtrise de techniques nouvelles par les communautés villageoises. Il est des

lors tentant et pertinent de se tourner aussi vers des secteurs plus anciennement ancrés dans les pratiques locales et le paysage, comme les cultures de rente. Relance des filières de café, caoutchouc ou cacao comptent parmi les stratégies que l'on peut souvent



*La chasse villageoise, une activité pour se nourrir et se monétiser*  
Photo: Samuel Harte

[1] Faune 2017 et 2018. Le Parc National d'Okaï-Okaï a estimé que plus de 150kg de viande de brousse sont commercialisés quotidiennement à l'entrée de ses bureaux de contrôle, sans tenir compte des autres zones (Doherty, T. 2020. Profil et utilisation de la viande de brousse aux alentours du Parc National Okaï-Okaï (PNOR). Etude sur le trafic de viande de brousse sur une zone du PNOR. Institut Recherche & Développement, Fondation Okaï-Okaï-Leslie-Lima (FORL).

### Objectifs atteints

- Rédaction et partage d'1 *policy brief* décrivant les liens entre le développement d'AGR, sensées servir d'alternatives à l'exploitation de la faune, et une pression accrue sur ces mêmes ressources.

### Difficultés et améliorations possibles

- Dans le cadre de l'activité cacaoyère, les faibles capacités d'auto-investissement, le manque d'éducation financière chez les planteurs et un mécanisme d'endettement -incité par les commerçants-, pousse les producteurs à se tourner vers la chasse pour financer leurs activités, durant les périodes où la tension de main d'œuvre est importante.

- > *Bancarisation, rationalisation des coûts et meilleure planification des activités et du budget de chaque planteur peuvent limiter leur entrée dans une spirale d'endettement et éviter l'utilisation de la chasse commerciale comme voie de sortie ;*
- > *Dans le cadre du cacao, tout projet d'appui devra veiller à éviter l'accroissement des coûts d'entretien des plantations ;*
- > *Au-delà du cacao, toute AGR doit au maximum valoriser les connaissances et pratiques existantes.*

# A 3.6 Développer le tourisme communautaire (1/1)

## Objectifs atteints

- ✓ Création du site touristique d'Imbalanga, aménagement des baï de Imbalanga, Moba
- ✓ Apport complémentaire sur le Fonds de Développement Local
- ✓ 6 membres du service Tourisme et Développement Commercial provenant des communautés riveraines ;
- ✓ Formation de 6 éco-guides provenant des villages à l'Est du parc, lesquels ont aujourd'hui les compétences pour structurer des visites de touristes au niveau de leur village ;

## Difficultés et améliorations possibles

- Filière d'artisanat local encore peu structurée, limitant les opportunités commerciales offertes aux populations vivant à proximité des sites touristiques ;
- Compétences de base pour l'accueil de touristes peu présentes dans les villages de la périphérie.



# A 3.7 Dispenser une éducation environnementale

## Objectifs atteints

- ✓ **8 675** enfants ont participé à des cours d'éducation environnementale sur l'ensemble du projet et **1 338** ont visité le parc et rencontré ses agents ;
- ✓ Création de supports pédagogiques, dont **2** contes produits et mis en dessin par un artiste local ;
- ✓ Réalisation de **40 « clubs vacances »** sur l'ensemble de la périphérie du parc, dont 3 en collaboration avec l'ONG SPAC ;
- ✓ Rédaction d'un protocole pour la diffusion d'audio-books dans les villages périphériques ;
- ✓ Prise en charge de **9 enseignants** par an, durant la période scolaire ;
- ✓ Création en cours de **3 sentiers botaniques**, lesquels seront employés à des fins éducatives et de transmission de savoirs liés à la pharmacopée locale.

## Difficultés et améliorations possibles

- Manque de supports pédagogiques, principalement de jeux éducatifs et d'animations lors des visites du parc.



# Autres appuis de Nature + menés hors Ecofac

- **Administratif**

- ✓ Gestion des recrutements du service de Développement Communautaire (3 techniciens et 2 assistants), des stagiaires (4 internationaux et 2 nationaux), des évaluations annuelles des agents ;
- ✓ Rédaction du plan d'affaire et du budget des années 2021 à 2023, révision de la stratégie d'engagement communautaire (3E+) ainsi que de la Long Term Sustainability Strategy (LTSS) ;
- ✓ Production de tous les documents, procédures et bases de données permettant de piloter le service DC;
- ✓ Rédaction et mise en œuvre d'une procédure de recrutement local, appliquée par l'ensemble des services.

- **Développement Commercial**

- ✓ Accompagnement de la rédaction de l'ER-PD du projet REDD+ du PNOK ;
- ✓ Identification de débouchés pour la valorisation commerciale de produits transformés issus de la périphérie ;
- ✓ Appui à la production des étiquettes utilisées pour la commercialisation des produits.

- **Gestion**

- ✓ Appui à la rédaction du plan d'aménagement du PNOK ;
- ✓ Participation aux réunions techniques mensuelles de l'Unité de Gestion du Parc (RedWeek).

# Quelles suites donner au projet Ecofac ?

## Généraliser les projet d'AGR innovantes

- ✓ En structurant de nouvelles filières agricoles et de PFNL, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation sous une marque valorisant à la fois leur origine (Nord Congo-Odzala) et l'appui apporté aux communautés et aux activités de conservation ;
- ✓ En investissant dans de petites unités de transformation ou la contractualisation d'entrepreneurs chargés des 2<sup>nd</sup> et 3<sup>e</sup> transformation, et identifier des débouchés possible pour l'exportation ;
- ✓ En diversifiant l'offre de formations professionnalisantes afin d'accompagner la montée en compétences des populations locales ainsi que leurs opportunités de recrutement : bourses d'études, stages « découverte », compagnonnage, au sein du parc comme auprès de partenaires ;
- ✓ En sécurisant les espaces productifs à travers de nouvelles formes de foresterie sociale comme les agro-forêts des ménages.

## Poursuivre les efforts d'amélioration du système de gouvernance

- ✓ En renforçant l'implication des représentants communautaires dans les prises de décision de gestion (ex : implication dans la rédaction du plan d'affaire annuel) et en accroissant leurs responsabilités dans le suivi de projets, anticipation et gestion de conflits ;
- ✓ En modifiant le système de remontée d'informations des villages vers les représentants communautaires : effectuer un bilan des appuis apportés auprès des ASDD et de l'autonomisation acquise par celles-ci, proposer un système de représentation à une échelle intermédiaire ;

- ✓ En poursuivant le travail de cartographie sociale et en appuyant la rédaction de plans de gestion villageois afin de faciliter l'accès à la zone tampon du parc, pour certains usages définis ;
- ✓ En appuyant le fonctionnement des plateformes de concertation multi-acteurs.

## Renforcer le fonctionnement du mécanisme de partages de bénéfices

- ✓ En continuant à appuyer le fonctionnement du Fond de Développement Local
- ✓ En structurant, en parallèle aux projets de construction d'infrastructures sociales, un mécanisme de soumission de projets individuels ;

## Accompagner le désenclavement de zones rurales

- ✓ En réhabilitant des infrastructures sociales : écoles, routes, construction de forages, en parallèle aux projets financés par le mécanisme de partage de bénéfices ;
- ✓ En appuyant la production de contenu pédagogiques et en structurant des activités d'éducation allant au-delà des thématiques de conservation ;
- ✓ En diversifiant les techniques de communication, en expérimentant des dispositifs MP3 solaires pour la diffusion de contenu de sensibilisation, en alternative aux émissions de radio ;
- ✓ En accentuant les moyens investis dans la recherche et mise en œuvre de techniques de répulsion de la grande faune (éléphants notamment).

# Capitalisation en cours



## Posters

- ✓ Synthèse des activités mises en œuvre dans la périphérie du PNOK, 2019-2023 (*à produire*) ;
- ✓ Etapes de mise en œuvre d'une plateforme de concertation (*à produire*) ;
- ✓ Défis et difficultés de l'émergence d'une représentation des communautés en périphérie d'une aire protégée (*à produire*) ;
- ✓ Guidelines pour la mise en place d'un mécanisme transparent de partage de bénéfices en périphérie d'une aire protégée (*à produire*) ;
- ✓ Etapes de réalisation de Plans de Développement Villageoise (*à produire*) ;
- ✓ Cercle d'endettement des cacaoculteurs du nord du Parc : mécanisme, voies de sortie (*à produire*) ;
- ✓ Synthèse du projet de maraichage (*à produire*)
- ✓ Synthèse des activités de transformation de PFNL (*à produire*) ;

## Articles

- ✓ Système de gouvernance du PNOK : contexte, modes d'implication des communautés, améliorations possibles (*à produire*).

## Field brief

- ✓ Le compagnonnage comme stratégie de lutte contre la pauvreté et le braconnage en périphérie des aires protégées ;
- ✓ Etapes de mise en œuvre d'un Fonds de Développement Local ;
- ✓ Conflits hommes-faune : avantages et contraintes d'un système d'assurance dévastation (*à produire*) ;

## Policy brief

- ✓ Derrière la cabosse, le gigot ? Relance cacaoyère et pression de chasse, un point d'attention pour les initiatives d'appui à la filière ;

## Présentations PowerPoint

- ✓ Synthèse du fonctionnement du protocole de gestion du Fonds de Développement Local ;
- ✓ Projet d'appui à la cacaoculture : bilan après 3 campagnes de commercialisation ;

## Rapports

- ✓ Contrainte à l'autonomisation des ASDD et leviers possibles (*à produire*).

## Remerciements

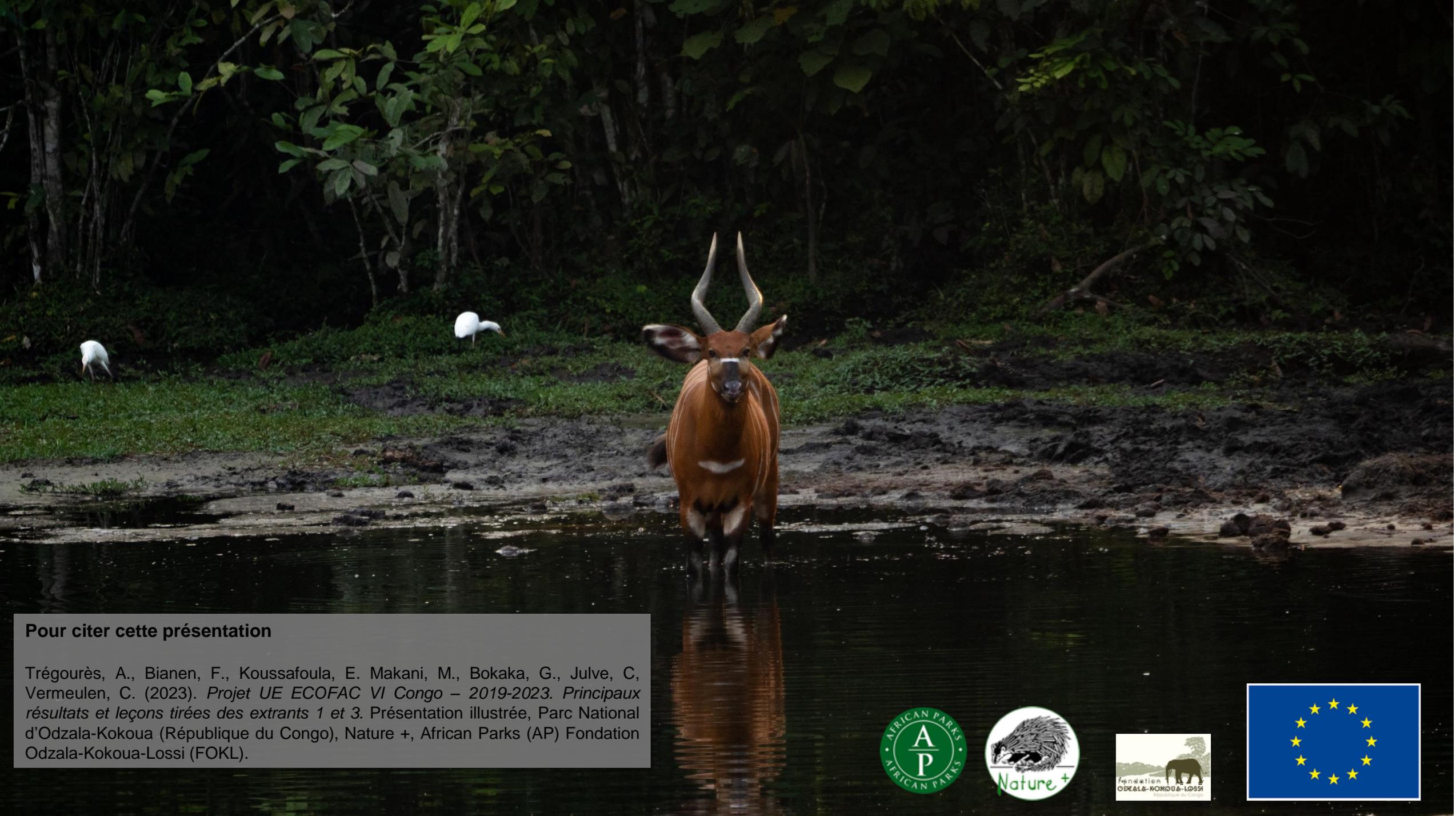
Pour leur implication durant ces 3 années et demi de mise en œuvre, leur écoute, idées, solutions, supervision... ainsi que pour tous les moments de partage et de convivialité, un grand merci à chacun d'entre-vous :

- En premier lieu, à Nature +, à African Parks ainsi qu'à la direction de la FOKL, lesquels ont permis que ce partenariat existe et soit un succès : Charles Bracke, Cécilia Julve, Cédric Vermeulen, Erik Mararv, Jonas Eriksson, Guy Malanda, Jacques Nzohi ;
- Aux représentants du Ministère de l'Economie Forestière rattachés à l'Agence Congolaise de la Faune et des Aires Protégées : Jacques Nzohi et Guy Malanda.
- À toute l'équipe du service de Développement Communautaire, ayant participé à la construction de l'ensemble de ces activités. Sans leur réflexions et leur investissement sur le terrain, aucun des résultats du projet n'aurait été atteint : Elistin Koussafoula, Albert Elendé, Givley Bokaka, Modeste Makani, Yann Odzala, Genèse Bokaka, Clovis Nzila, Andoche Babe, Landry Namgana, ainsi que le reste de cette grande l'équipe ;
- Antoine Marshal, Marketa Svejcarova, Jydril Kibangou, Christian Egnaka, Jason Ambono, qui ont permis toute l'organisation logistique. Malgré les difficultés de terrain, les pannes, les besoins de dernière minutes, aucune activité n'aurait été possible sans vos appuis,

ni sans tous les mécaniciens, chauffeurs, pinassiers, conduisant et entretenant la flotte de véhicules et de pirogues ;

- À toute l'équipe de l'administration et finance, s'assurant d'un regard bienveillant du respect des procédures et répondant parfois à nos demandes urgentes, tant côté Nature + que côté FOKL : Marie-Alice Noizet, Eric Tamko, Mélodie Ngoma, Clavier Yirama, Presley Banda, Thierry Ossoula, Gotrand Ngoma ;
- Aux différents stagiaires, lesquels ont apporté une aide précieuse : Quentin Stiernon, (encore) Landry, Daniel Kinga, Clara Demay, Cindy Simioni ;
- Florence Bianen, Manon Jampy, Clémence Demeslon, Irène Galera, Sean Ross, Bradley Stephenson, Gwili Gibbon, Pierre Trouard, Jeanne Legras, Louis Abandonné, Franck Mavinga, Yorick Van Hoef, Priya Tekriwal et (encore) Jonas, Marketa, Antoine, Elistin, Yann, ainsi que toute l'équipe de CCC, pour tout ce temps passé ensemble au QG de Mbomo, à Imbalanga, Mboko, Ouesso, Brazzaville et ailleurs. Trois ans, c'est presque une vie passée avec vous ;

Et à tous les autres agents du parc, autorités, membres des communautés, avec lesquels nous avons quotidiennement interagi, les succès de ce projet sont avant tout les vôtres !



**Pour citer cette présentation**

Trégourès, A., Bianen, F., Koussafoula, E. Makani, M., Bokaka, G., Julve, C., Vermeulen, C. (2023). *Projet UE ECOFAC VI Congo – 2019-2023. Principaux résultats et leçons tirées des extraits 1 et 3*. Présentation illustrée, Parc National d'Odzala-Kokoua (République du Congo), Nature +, African Parks (AP) Fondation Odzala-Kokoua-Lossi (FOKL).



